



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 30

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Claix

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncière

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Durantou donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 30

Numéro provisoire : 6684 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 28 septembre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Claix a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Claix,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 30,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Claix, portant sur 1 918 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

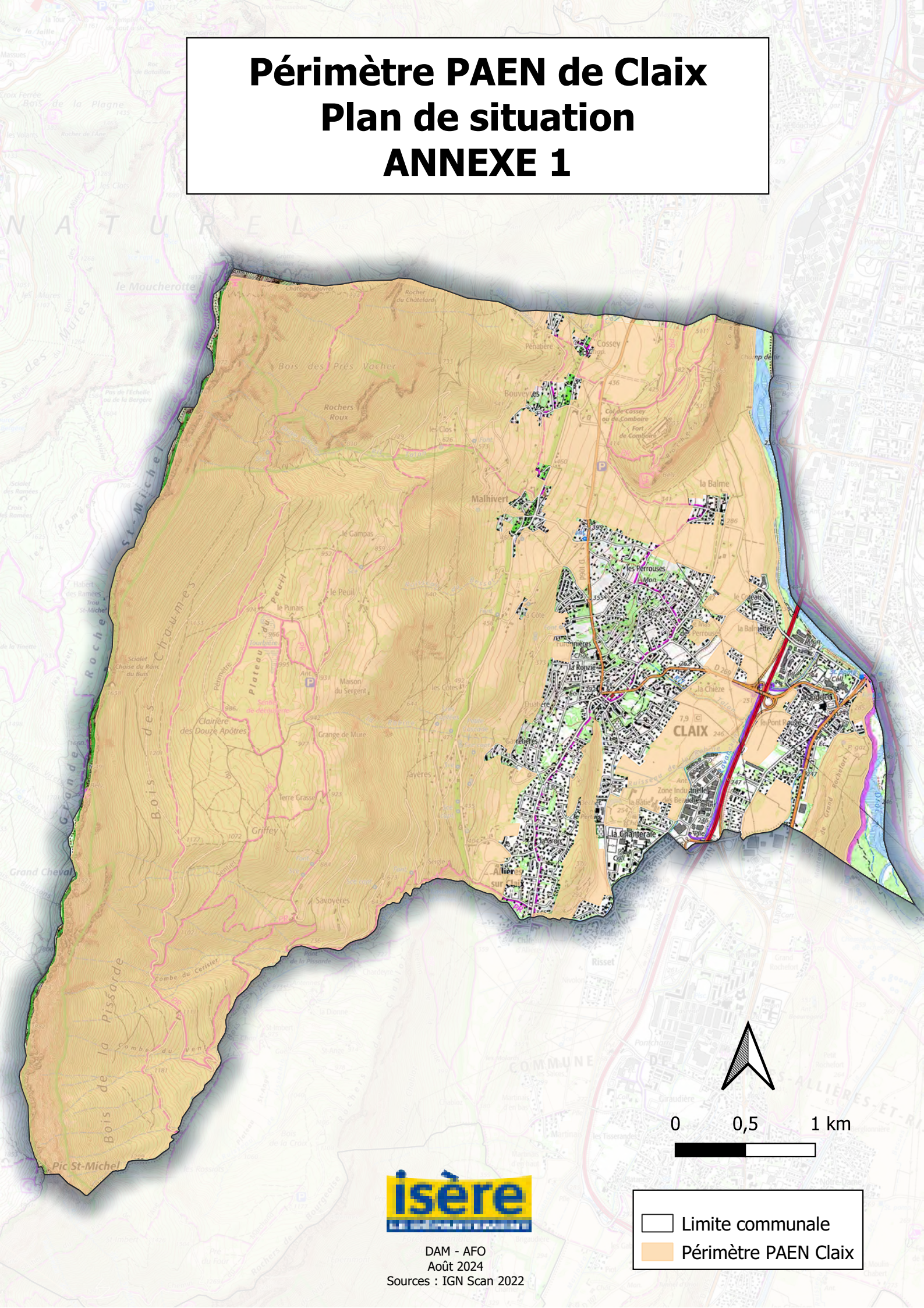


Jean-Pierre Barbier

Périmètre PAEN de Claix

Plan de situation

ANNEXE 1



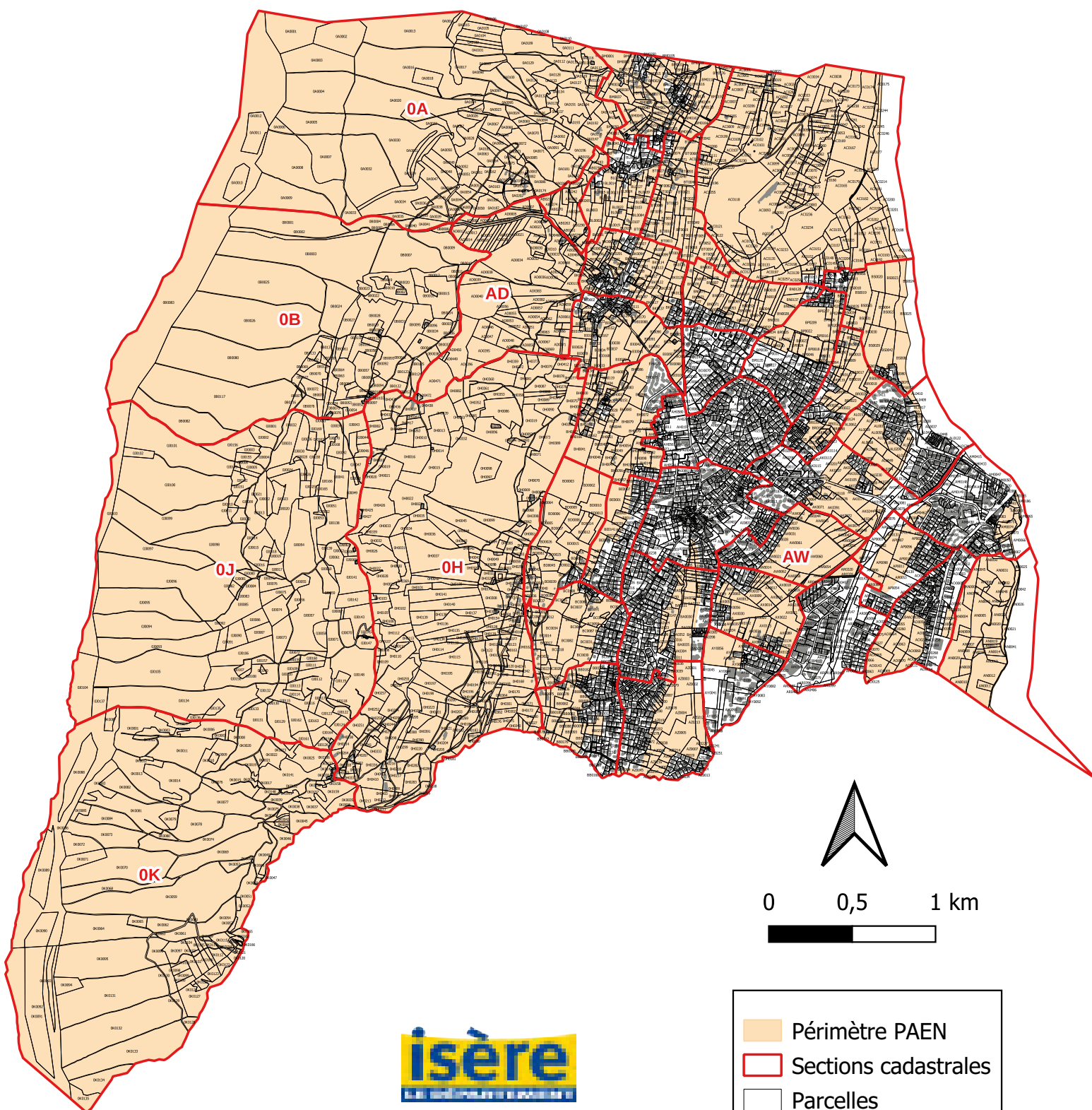
DAM - AFO
Août 2024
Sources : IGN Scan 2022

- Limite communale
- Périmètre PAEN Claix

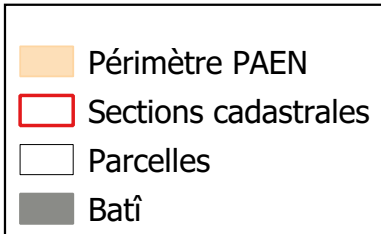
Périmètre PAEN de Claix

Plan de délimitation

ANNEXE 2



DAM - AFO
Août 2024
Sources : DGFI





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 31

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Fontaine

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Durantou donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 31

Numéro provisoire : 6685 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 18 septembre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Fontaine a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Fontaine,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 31,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Fontaine, portant sur 262 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

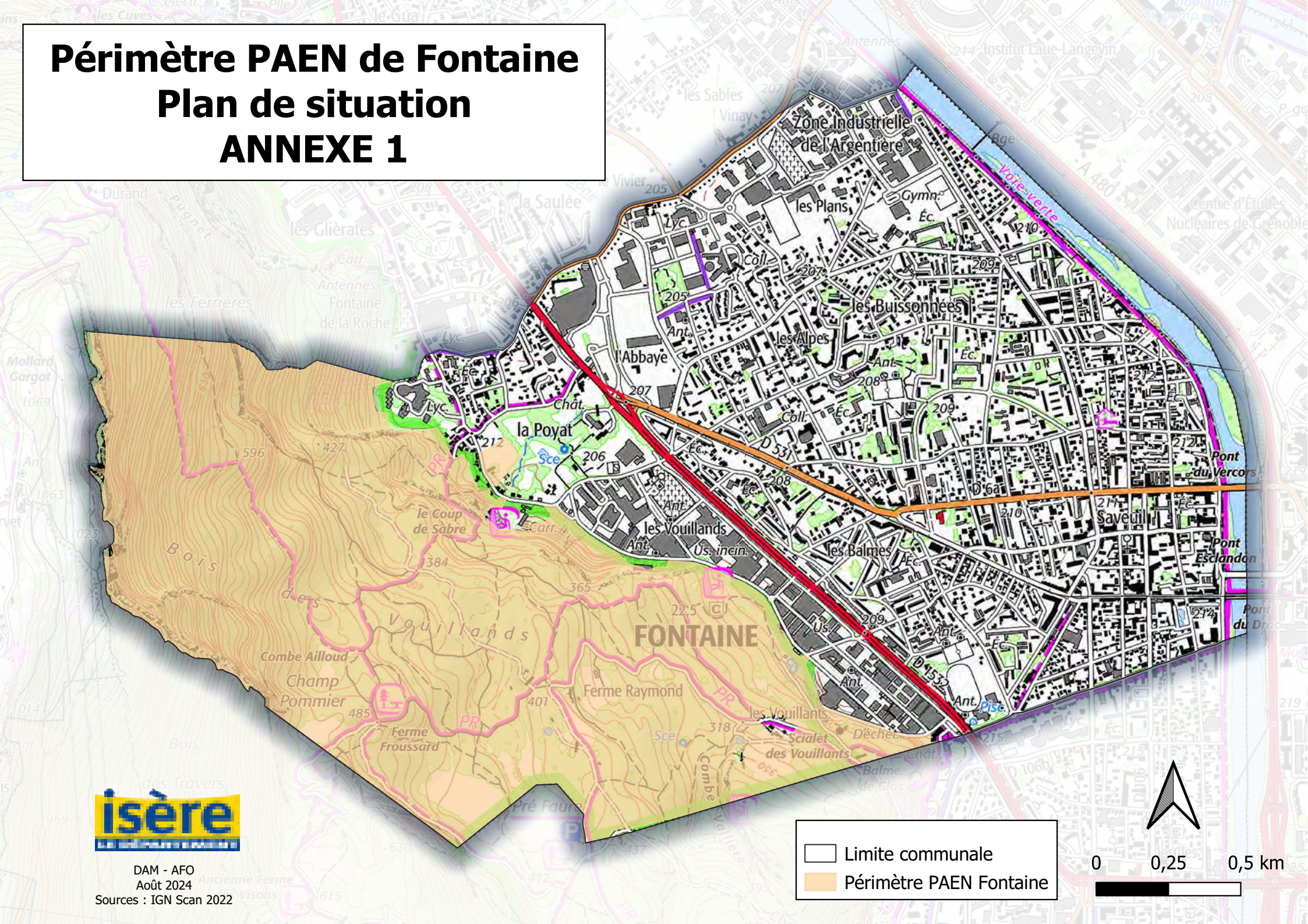


Jean-Pierre Barbier

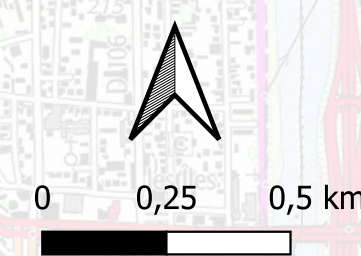
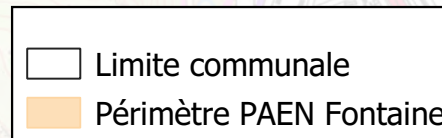
Périmètre PAEN de Fontaine

Plan de situation

ANNEXE 1



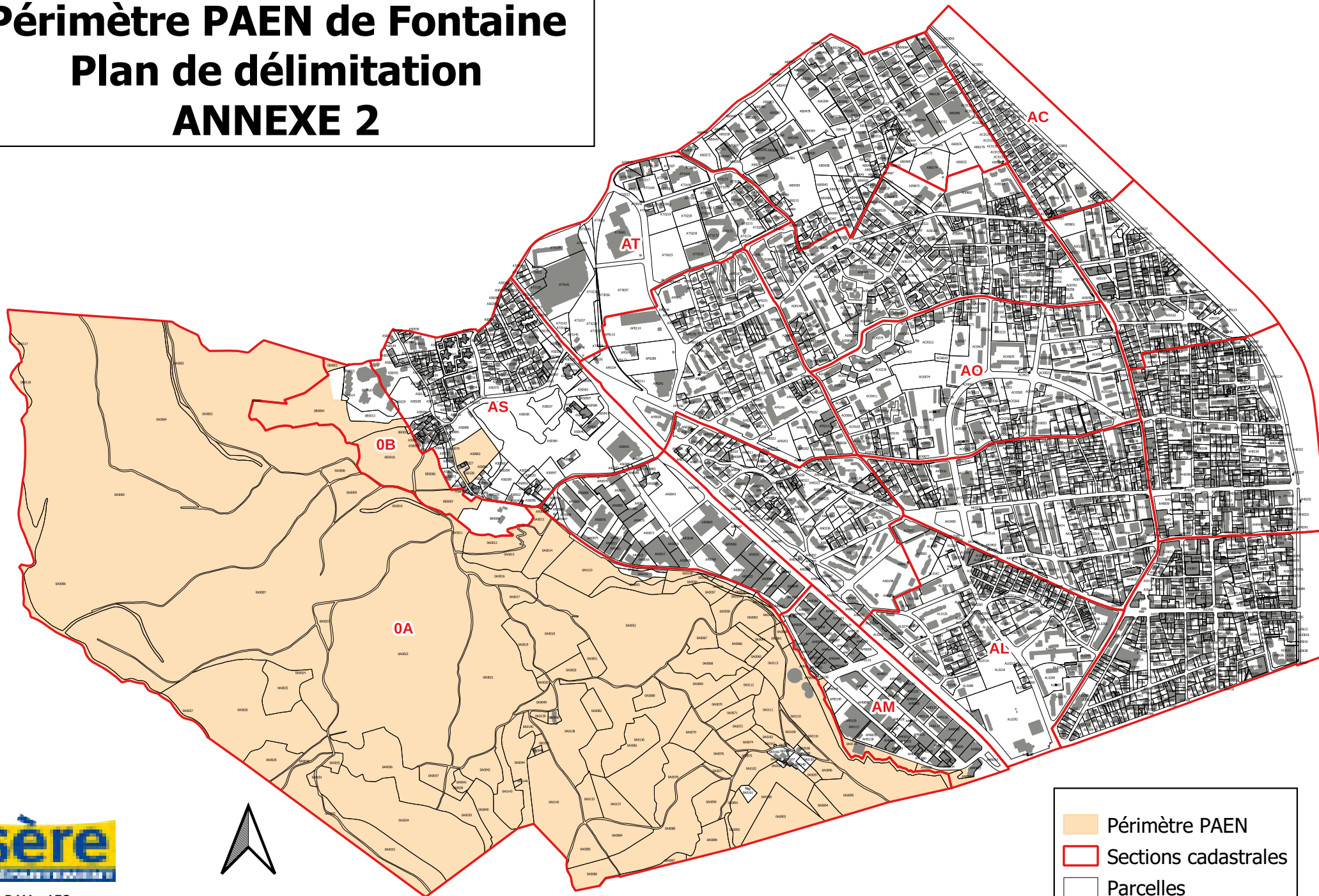
DAM - AFO
Août 2024
Sources : IGN Scan 2022



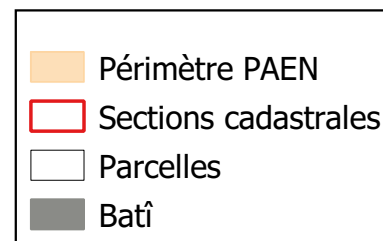
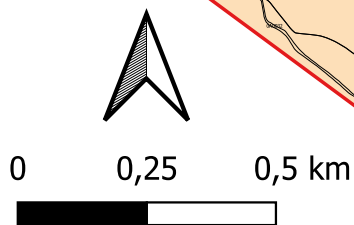
Périmètre PAEN de Fontaine

Plan de délimitation

ANNEXE 2



DAM - AFO
Août 2024
Sources : DGFIP





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 32

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Le Gua

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Duranton donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 32

Numéro provisoire : 6687 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 11 octobre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Le Gua a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Le Gua,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 32,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Le Gua, portant sur 2 482 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

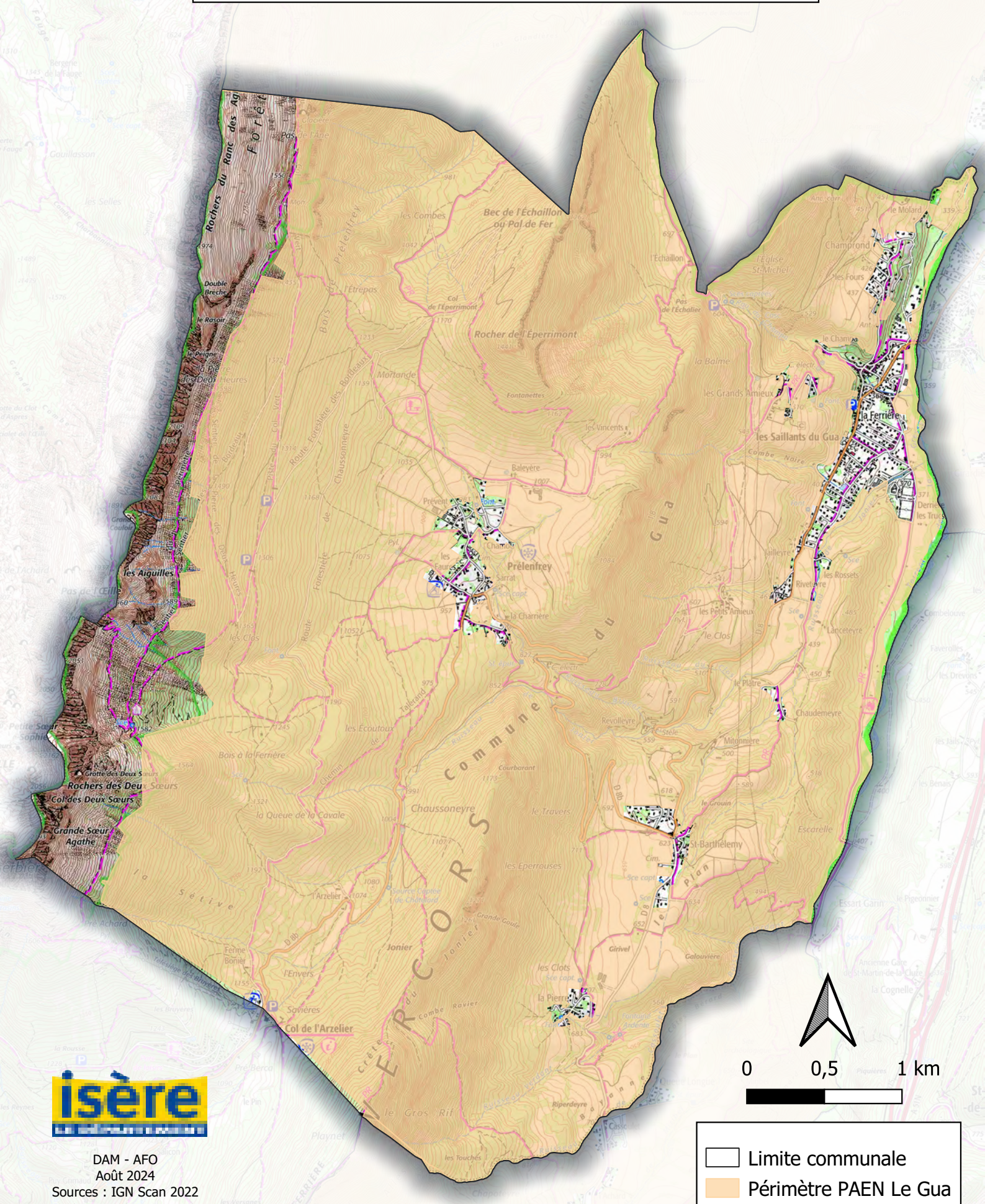


Jean-Pierre Barbier

Périmètre PAEN de Le Gua

Plan de situation

ANNEXE 1



DAM - AFO
Août 2024
Sources : IGN Scan 2022

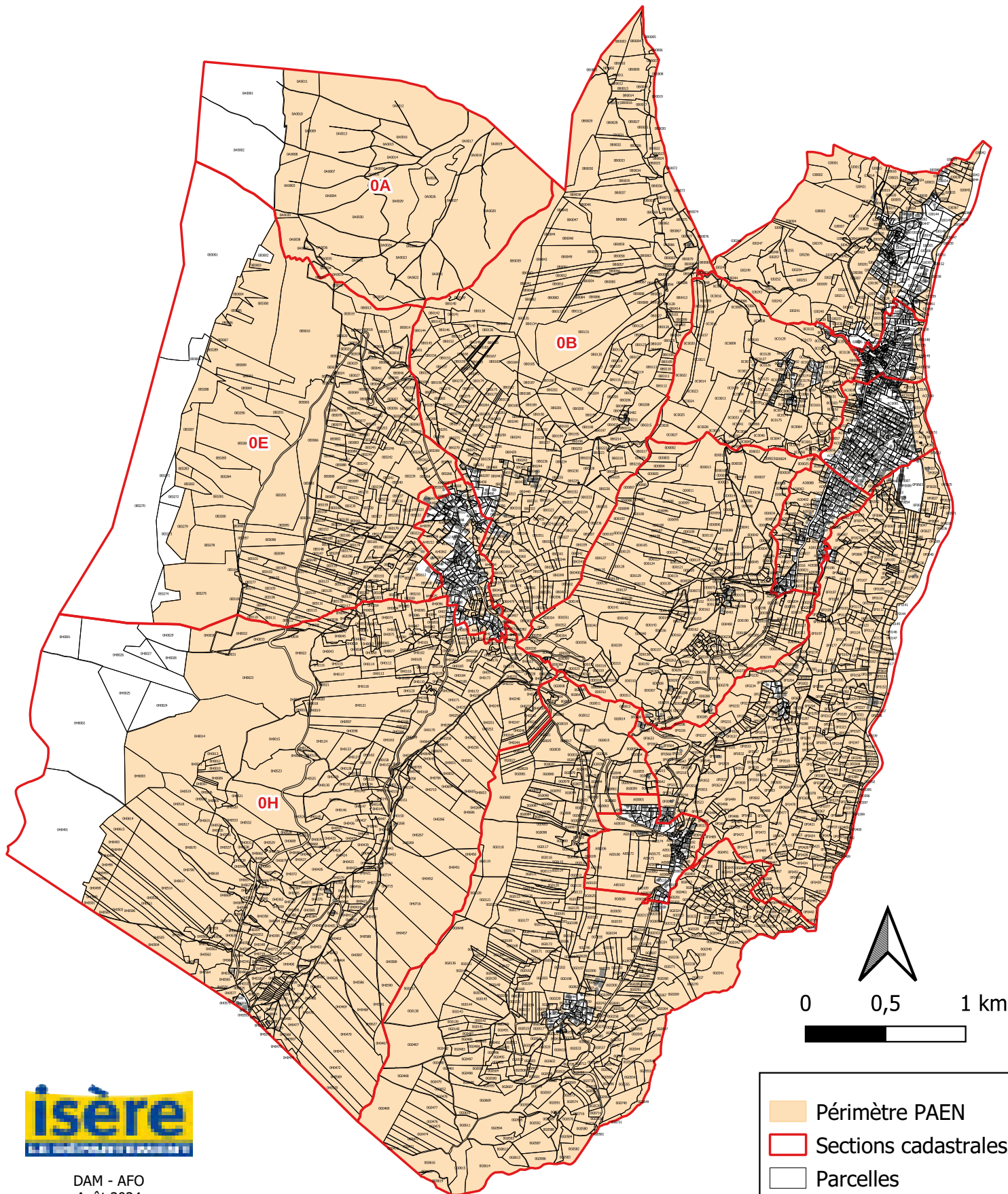
0 0,5 1 km

- Limite communale
- Périmètre PAEN Le Gua

Périmètre PAEN de Le Gua

Plan de délimitation

ANNEXE 2





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 33

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Miribel-Lanchâtre

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Duranton donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 33

Numéro provisoire : 6688 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 6 juillet 2023 par laquelle le Conseil municipal de Miribel-Lanchâtre a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varcès-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Miribel-Lanchâtre,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 33,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Miribel-Lanchâtre, portant sur 852 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	56	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :	1	Mme Frédérique Puissat

Adopté à l'unanimité

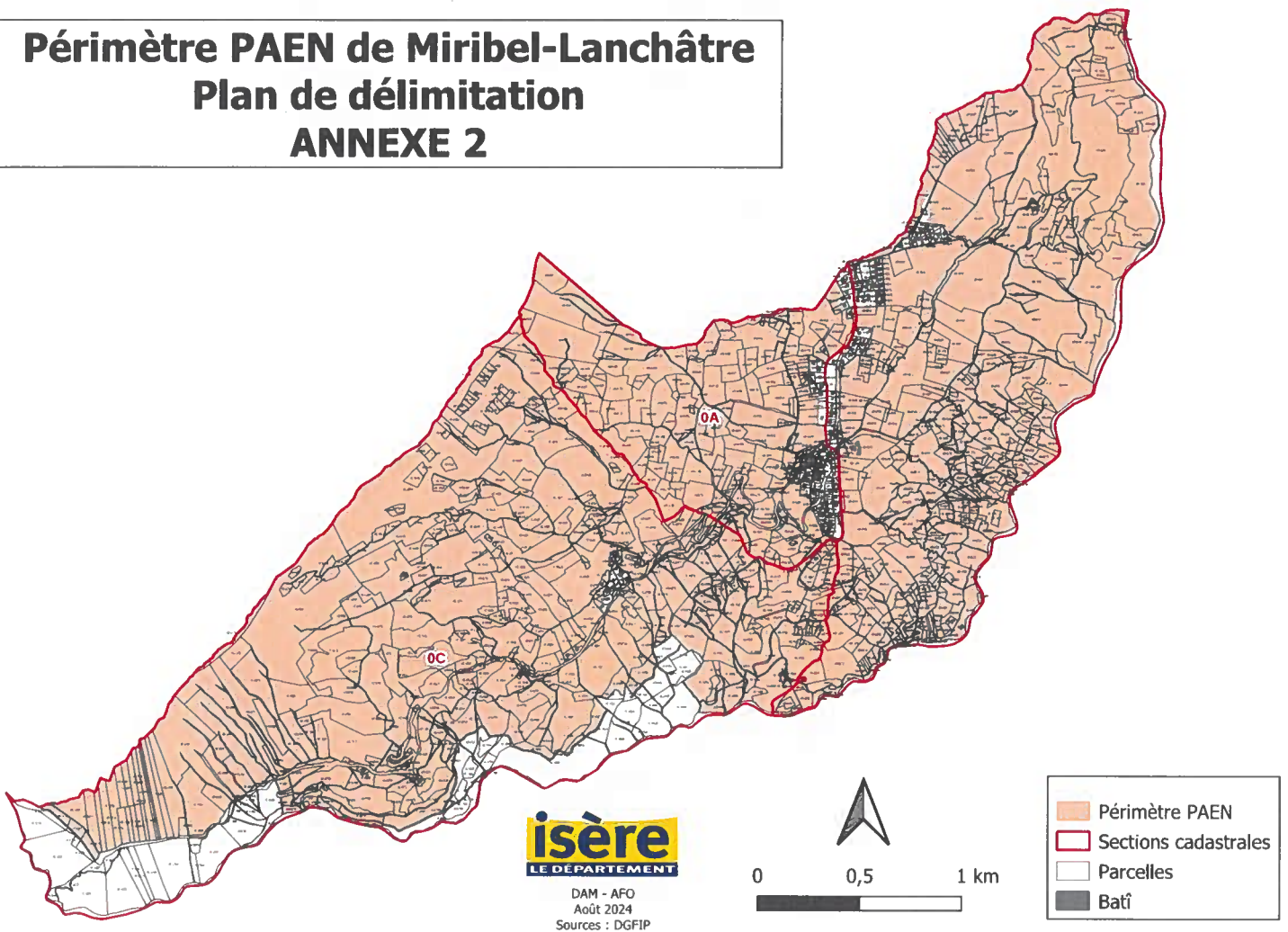
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

Périmètre PAEN de Miribel-Lanchâtre
Plan de délimitation
ANNEXE 2





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 27 septembre 2024
DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 34

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Seyssinet-Pariset

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Duranton donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 34

Numéro provisoire : 6689 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 16 octobre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Seyssinet-Pariset a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varcès-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Seyssinet-Pariset,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 34,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Seyssinet-Pariset, portant sur 773 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

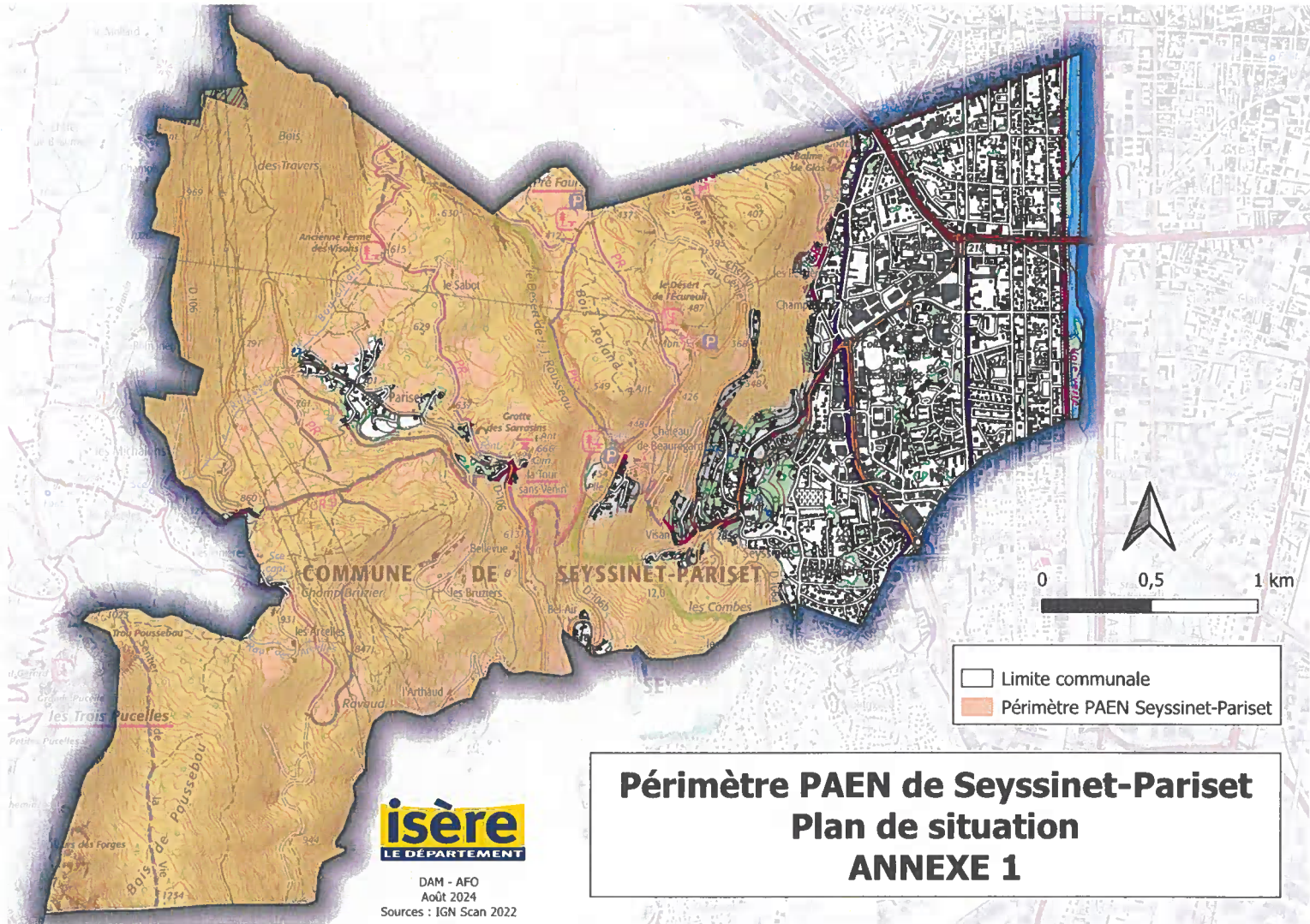
Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



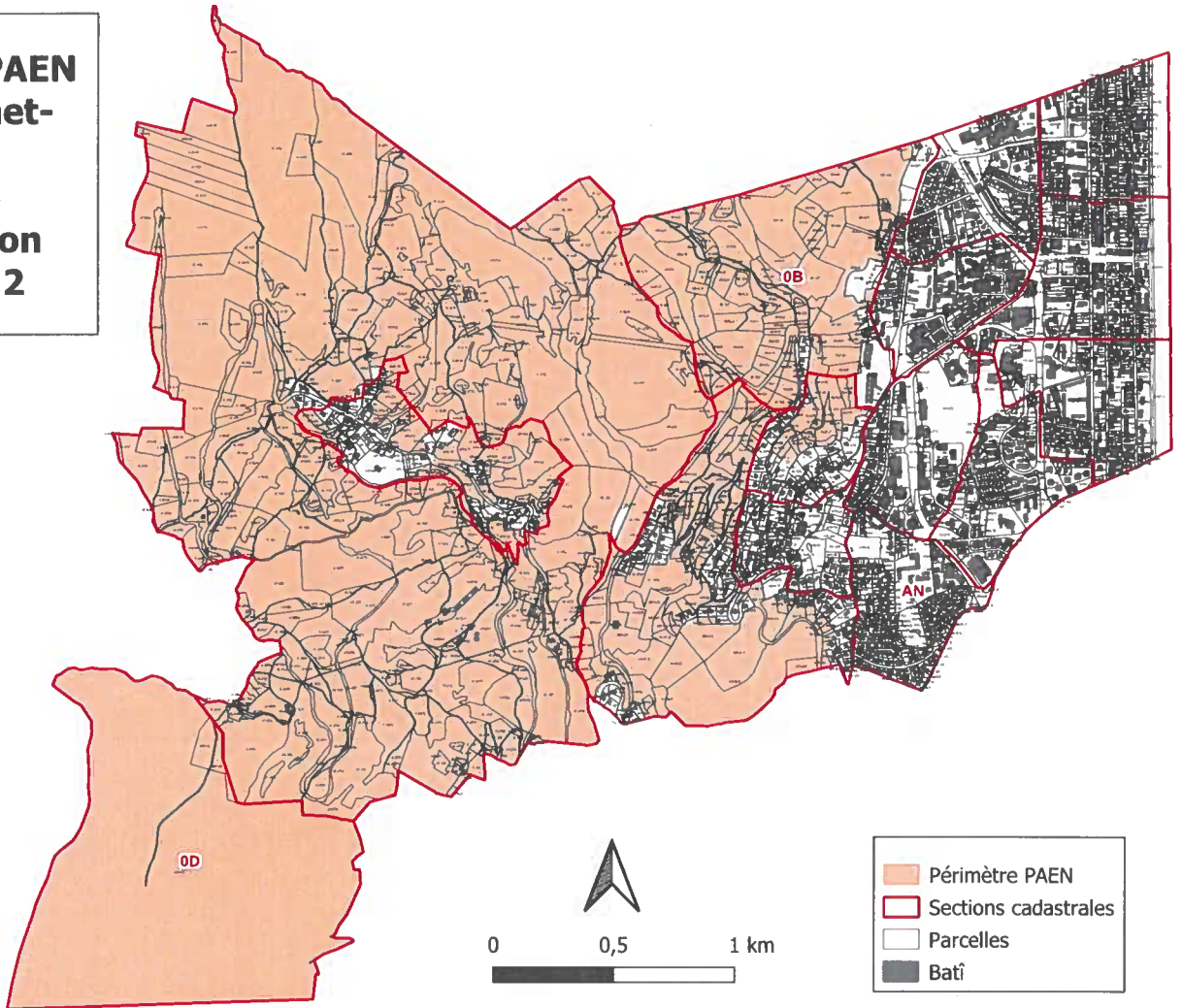
Jean-Pierre Barbier



DAM - AFO
Août 2024
Sources : IGN Scan 2022

Périmètre PAEN de Seyssinet-Pariset
Plan de situation
ANNEXE 1

**Périmètre PAEN
de Seyssinet-
Pariset
Plan de
délimitation
ANNEXE 2**





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 35

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Seyssins

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Duranton donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 35

Numéro provisoire : 6690 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 25 septembre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Seyssins a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Seyssins,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 35,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Seyssins, portant sur 480 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Bulet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

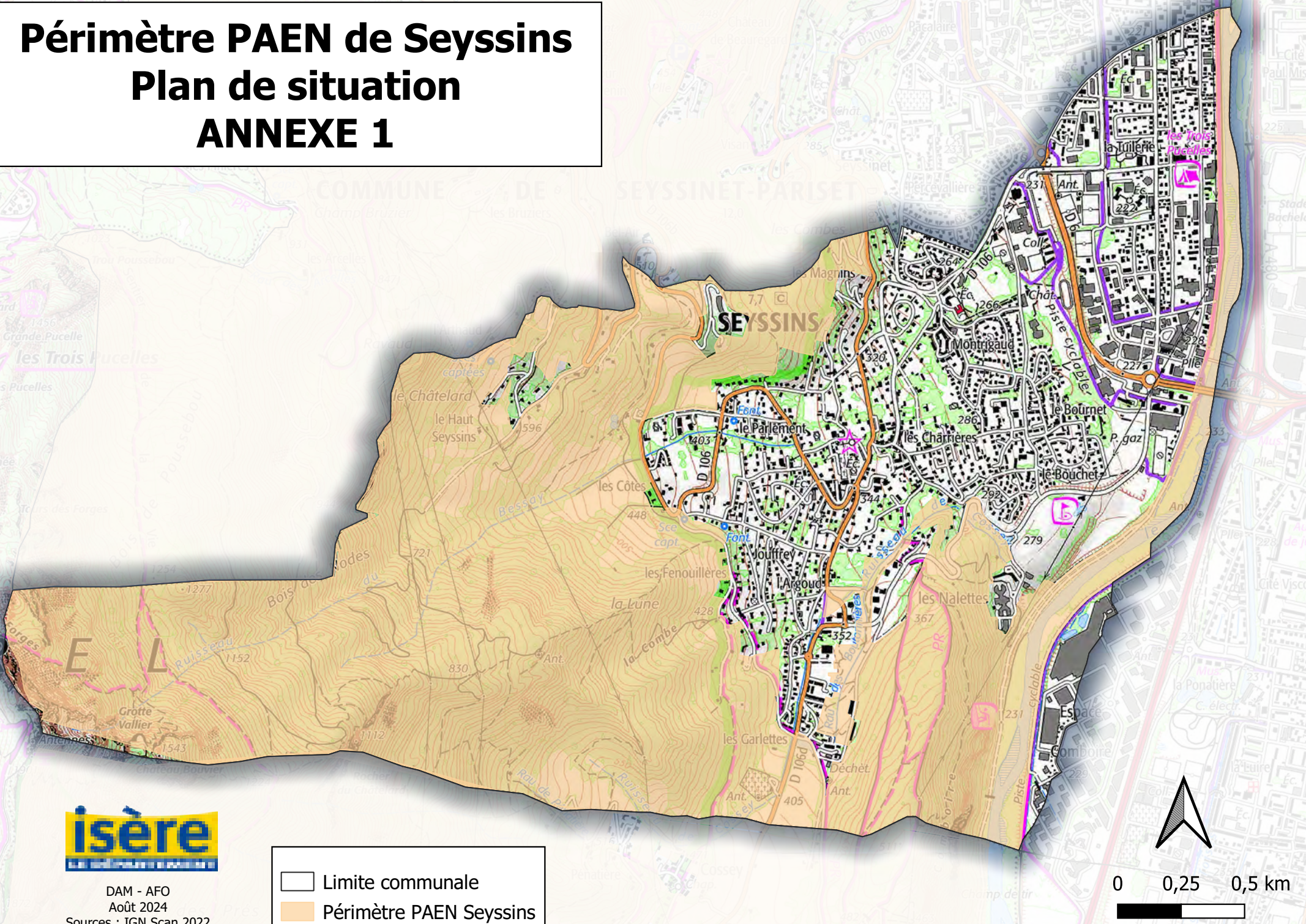


Jean-Pierre Barbier



Périmètre PAEN de Seyssins

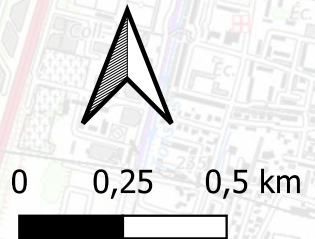
Plan de situation

ANNEXE 1



DAM - AFO
Août 2024
Sources : IGN Scan 2022

	Limite communale
	Périmètre PAEN Seyssins



0 0,25 0,5 km

Périmètre PAEN de Seyssins



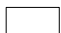

Plan de délimitation

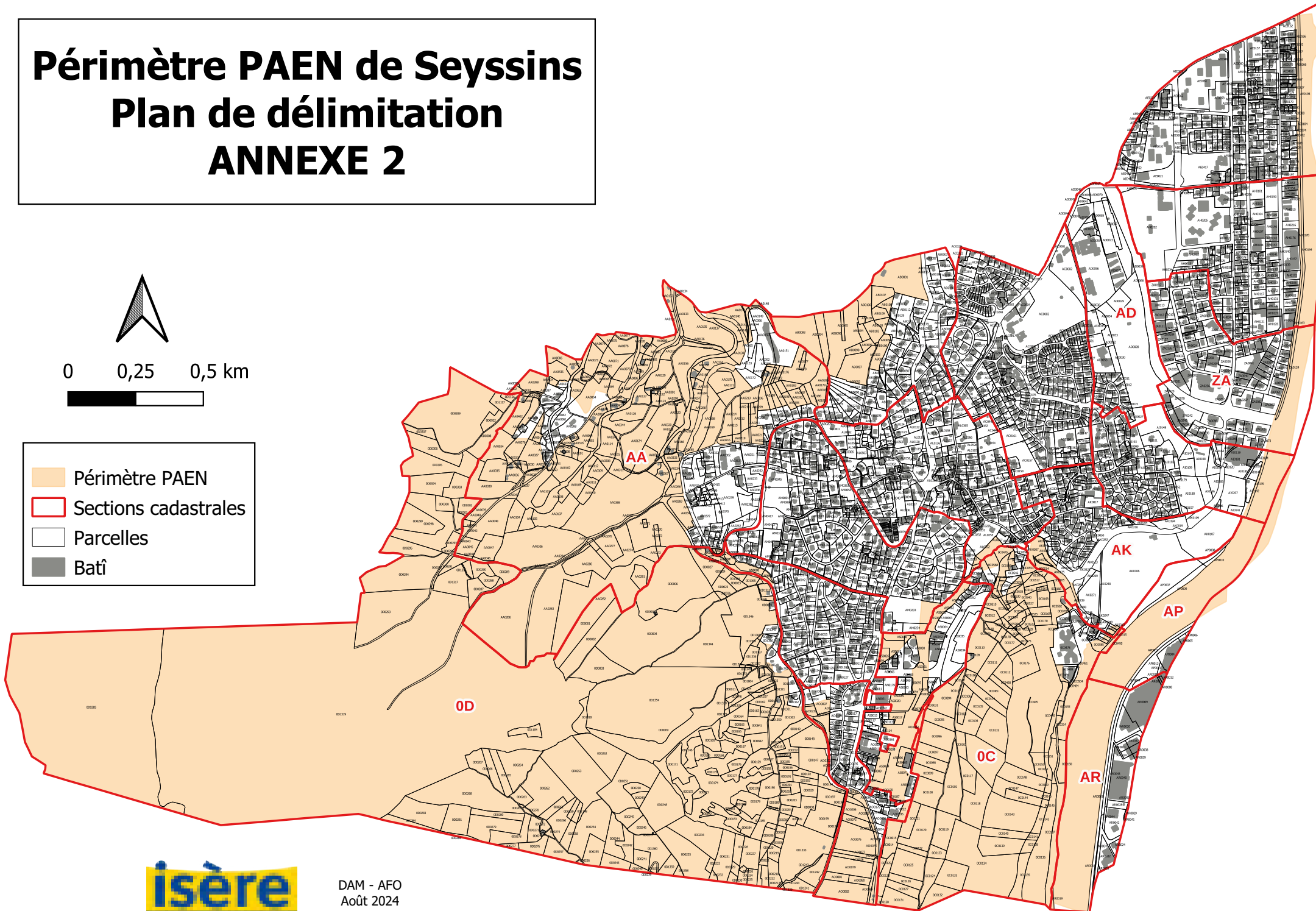
ANNEXE 2



0 0,25 0,5 km



-  Périmètre PAEN
-  Sections cadastrales
-  Parcelles
-  Batî





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**
Séance du 27 septembre 2024
DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 38

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Saint-Paul-de-Varces

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazzon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Besson, M. Robert Duranton donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 38

Numéro provisoire : 6694 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 16 novembre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Saint-Paul-de-Varces a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varcès-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Saint-Paul-de-Varces,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 38,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Saint-Paul-de-Varces, portant sur 1 818 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

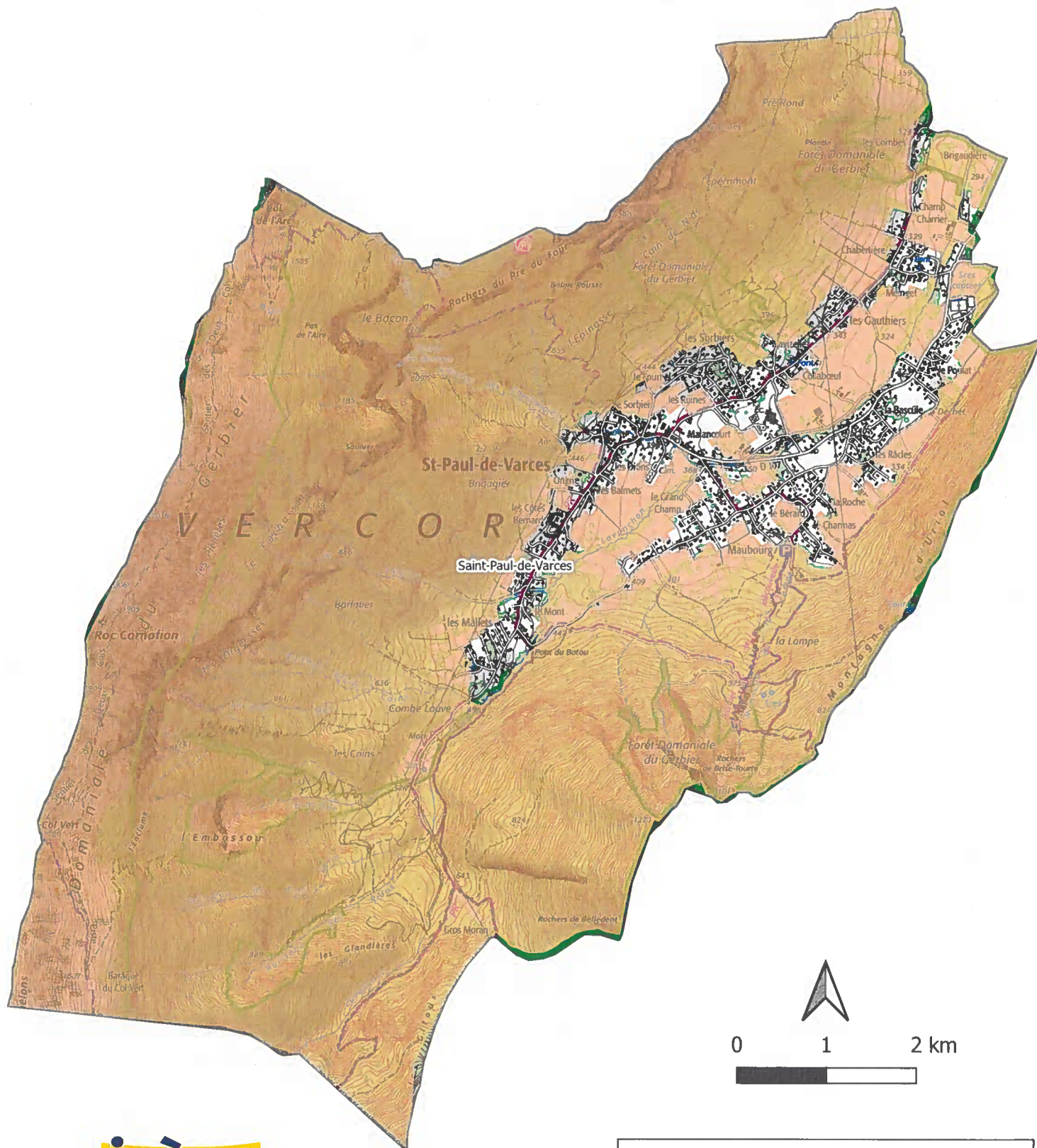


Jean-Pierre Barbier

Périmètre PAEN de Saint-Paul de Varces

Plan de situation

ANNEXE 1



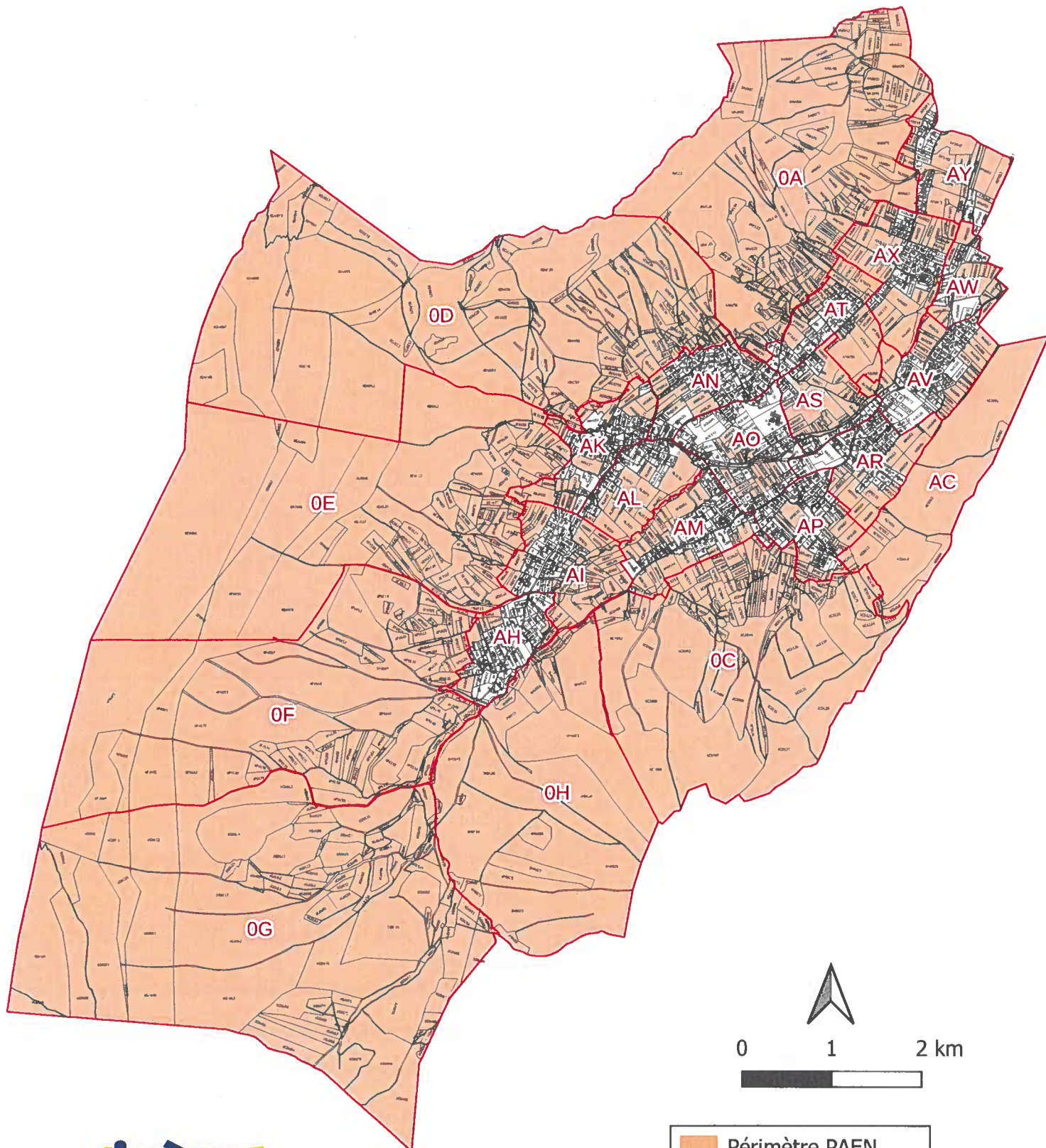
- Limite communale
- Périmètre PAEN Saint Paul de Varces







Périmètre PAEN de Saint-Paul de Varces

Plan de délimitation

ANNEXE 2



0 1 2 km

-  Périmètre PAEN
-  Sections cadastrales
-  Parcelles
-  Bâti



DAM - AFO
Août 2024
Sources : IGN, DGFIP



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 36

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Varcès-Allières-et-Risset

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Besson, M. Robert Durantou donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 36

Numéro provisoire : 6691 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil municipal de Varcès-Allières et Risset a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varcès, Varcès-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Varcès-Allières et Risset,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 36,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Varcès-Allières-et-Risset, portant sur 1 485 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

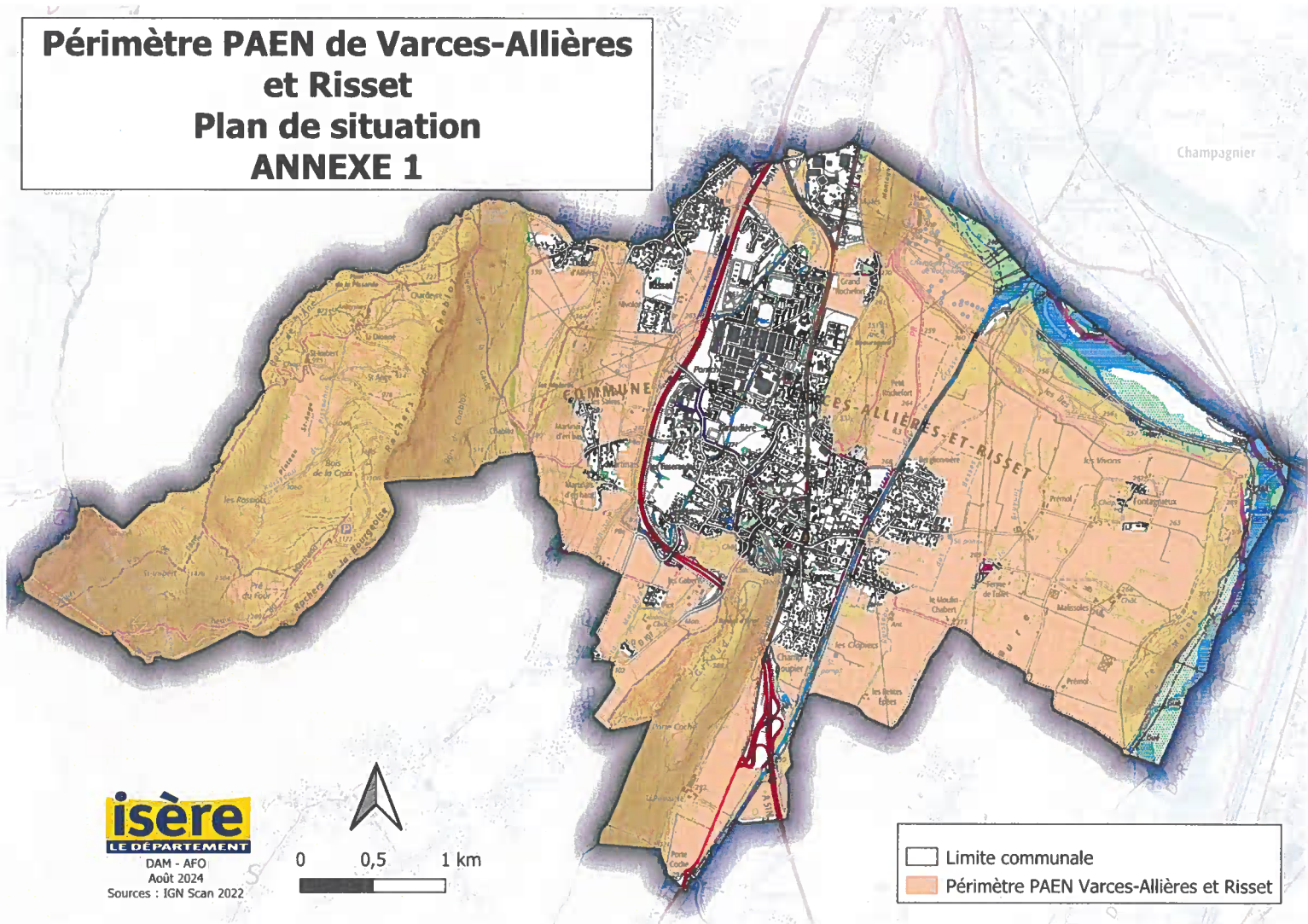
Pour extrait conforme,

Le Président,

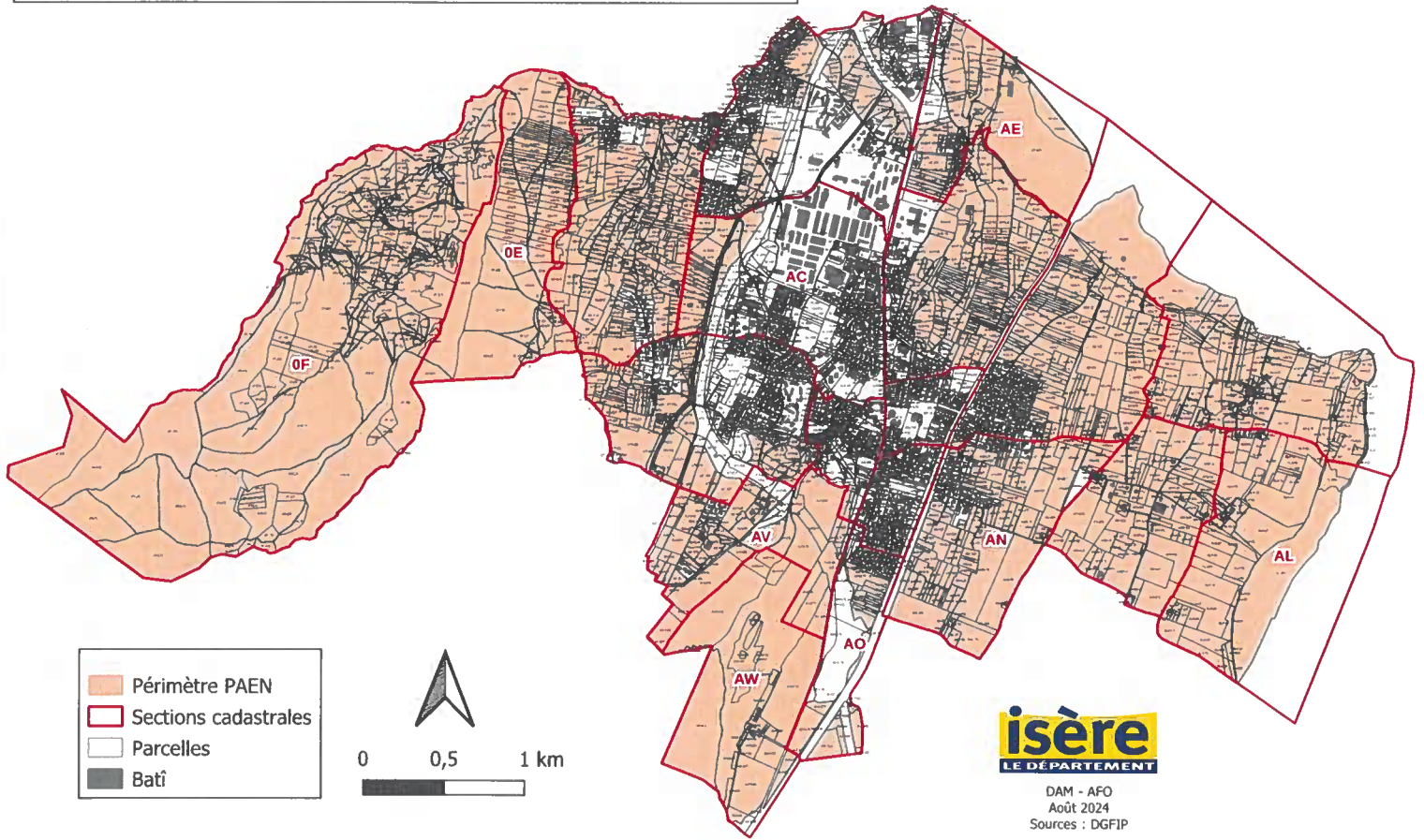


Jean-Pierre Barbier

**Périmètre PAEN de Varcès-Allières
et Risset
Plan de situation
ANNEXE 1**



Périmètre PAEN de Varcès-Allières et Risset
Plan de délimitation
ANNEXE 2





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 37

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Vif

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace
Opération : Stratégie préservation foncier

Service instructeur : DAM/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	48
Représentés :	9
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini

Représentés : Mme Mireille Blanc Voutier donne pouvoir à Mme Martine Faïta, Mme Amandine Demore donne pouvoir à M. Daniel Bessiron, M. Robert Durantou donne pouvoir à M. Philippe Baudain, Mme Anne Gérin donne pouvoir à Mme Imen De Smedt, Mme Delphine Hartmann donne pouvoir à Mme Christelle Grangeot, M. Bernard Perazio donne pouvoir à M. Roger Marcel, M. Fabien Rajon donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux, Mme Aurélie Vernay donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2024

DOSSIER N° 2024 CP09 B 16 37

Numéro provisoire : 6692 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 30-09-2024

Exécutoire le : 30-09-2024

Publication le : 30-09-2024

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 25 septembre 2023 par laquelle le Conseil municipal de Vif a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu la délibération du 24 novembre 2023 par laquelle le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant les 9 communes de la rive gauche du Drac : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières-et-Risset et Vif,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement Public en charge du Schéma de Cohérence Territoriale de la grande région de Grenoble du 14 septembre 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 23 août 2023 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 21 mai 2024 au 21 juin 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Vif,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 15 juillet 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2024 CP09 B 16 37,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, Grenoble-Alpes Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Vif, portant sur 1 915 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,

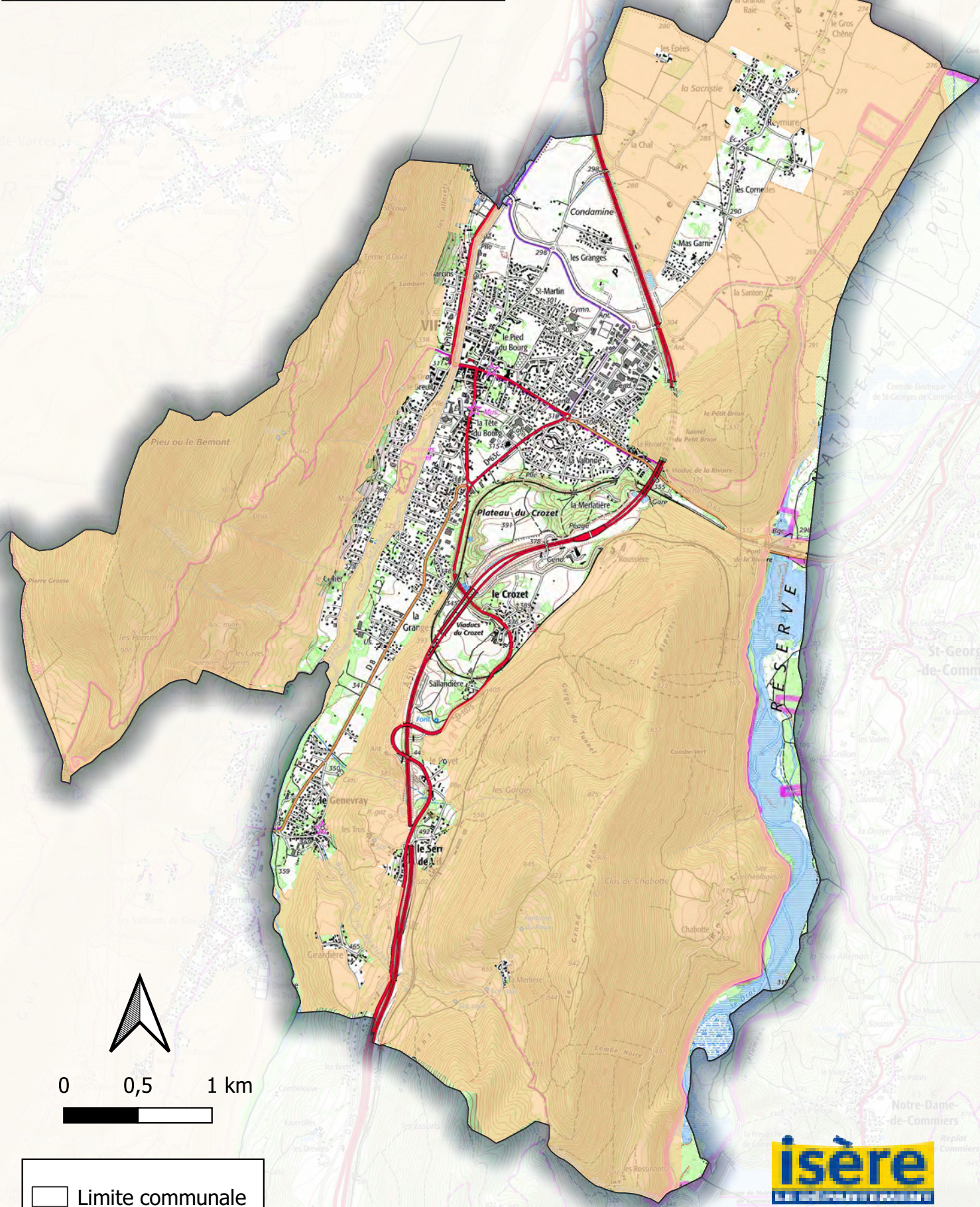


Jean-Pierre Barbier

Périmètre PAEN de Vif

Plan de situation

ANNEXE 1



□ Limite communale
■ Périmètre PAEN Vif



Périmètre PAEN de Vif

Plan de délimitation

ANNEXE 2

